

## Dialogue intensifié avec l'Union européenne (UE)

# Alain-Claude Bilie-By-Nze : « Le Gabon n'acceptera aucun diktat »

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**Le porte-parole du gouvernement a réagi hier, au cours d'un entretien avec certains médias nationaux et étrangers, au communiqué de l'UE appelant l'organisation d'une enquête indépendante sur la crise post-électorale de 2016 au Gabon. Pour lui, « nul ne peut aimer le pays plus que les Gabonais eux-mêmes », a-t-il pesté. La récente décision du Gabon d'appliquer l'accord de libre circulation des biens et des personnes dans la zone Cémac a également été abordée.**

« NUL ne peut aimer le pays plus que les Gabonais eux-mêmes ». Alain-Claude Bilie-By-Nze, le porte-parole du

gouvernement, a ainsi réagi à un communiqué de l'Union européenne (UE) qui réclame l'organisation d'une enquête indépendante sur la crise post-électorale au Gabon. Le membre du gouvernement s'est étonné de ce qui s'apparente à un double langage des autorités de Bruxelles. Alain-Claude Bilie-By-Nze a dit ne pas comprendre la dite démarche alors que le gouvernement a entamé depuis quelques jours un dialogue avec l'institution européenne.

« Le Gabon s'est engagé de bonne foi dans ces négociations », a-t-il souligné. Non sans marteler que le Gabon n'acceptera « aucun diktat de quelque nature que ce soit et de qui que ce soit ».

Toutefois, il a dit que le gouvernement reste ouvert à tous les sujets. Ce d'autant

plus qu'ils ont, selon lui, déjà fait l'objet d'une discussion au cours du Dialogue politique d'Angondjé. Un dialogue, a-t-il rappelé, qui a rassemblé les acteurs politiques de la majorité et de l'opposition, ainsi que des syndicats et la société civile. Le porte-parole du gouvernement a fait cette mise au point : « Certaines résolutions sont déjà mises en œuvre, d'autres sont en cours. Nous nous sommes engagés à mettre en place les résolutions d'Angondjé tel que voulu par le chef de l'Etat ».

Dans la même lancée, catégorique, il a déclaré : « Nous n'accéderons à aucune demande en rapport avec une enquête ». Privilégiant plutôt la démarche initiée par la Cour pénale internationale (CPI), dirigée par la procureure, Fatou Bensoudan.

Abordant la question de la libre circulation des personnes et des biens au sein des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le ministre d'Etat Bilie-By-Nze, tout en considérant que notre pays n'a jamais été opposé au principe, a soutenu que les pouvoirs publics gabonais attachaient du prix à ce qu'elle soit encadrée et limitée. Mettant en avant l'hospitalité légendaire du Gabon. « Le Gabon, a-t-il dit, a toujours été une terre d'accueil et ce faisant, il a toujours accueilli sur son sol les ressortissants d'autres pays africains ou même des communautés d'horizons divers ». Non sans toutefois prévenir : « La libre circulation n'est pas le libre-établissement. L'autorisation d'entrée ne donnera pas lieu

à un permis de travail, si la réglementation en vigueur n'est pas respectée. »

En outre, il a dit croire au dynamisme des populations de l'espace Cémac et « fermetement » que cette libre circulation, doit se traduire par les retombées économiques de chacun de nos Etats. Revenant au passage sur la décision du Conseil des ministres d'ouvrir la libre-circulation aux ressortissants des pays membres du G20.

Et, sur le lien entre le fait d'appliquer cette libre circulation et l'épineuse problématique de la sécurité dans la région, M. Bilie-By-Nze a prévenu qu'il ne sert à rien de jouer avec les peurs. Considérant que : « Les problèmes de sécurité ne se posent pas simplement sur les questions de libre circulation ». Ce d'autant plus



Photo : Adjeff Ntoudoume

Le porte-parole du gouvernement.

que, a-t-il souligné, des mécanismes sont en place pour permettre la collaboration des polices des pays membres de cet espace.

A noter que la récente sortie médiatique du 6e vice-président du Sénat, Jean-Christophe Owono Nguema, sur la modification constitutionnelle et la situation en Catalogne, n'étaient pas en reste.

## Projet de révision de la Constitution

### Des divergences de vues !



Photo : Bandoma

Le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Francis Nkea devrait porter la révision de la Constitution.

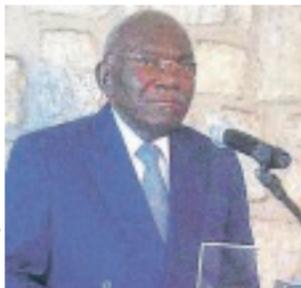


Photo : Chris Oyame

Le président de l'UN, Zacharie Myboto...



Photo : Brice Bandoma

... Et le 6e vice-président du Sénat, Jean-Christophe Owono Nguema, deux des opposants à la révision constitutionnelle.

tiel total, réduisant le Premier ministre au rôle de contremaître de ses ouvriers que sont les autres membres du gouvernement".

Quelques jours avant lui, sur un plateau d'une chaîne de télévision internationale française, Jean-Christophe Owono Nguema, 6e vice-président du Sénat, n'y est pas également allé de main morte pour fustiger le projet de révision. Lequel, a-t-il asséné, "vise simplement à faire disparaître la République". Et pour mieux marquer son hostilité, il a appelé "les populations à faire barrage au projet de révision constitutionnelle", tout en invitant "la France à peser de tout son poids, afin d'éviter cette dérive autocratique".

Entre-temps, le Parti démocratique gabonais (PDG), par la voix de son secrétaire général adjoint 2, Fidèle Angoue Mba, a condamné "les appels à l'insurrection et au chaos" de l'élu de la commune d'Oyem, tout en érudant le débat sur la révision constitutionnelle. Même si, au regard de sa majorité dans les deux Chambres du Parlement, le PDG devrait se prononcer dans les jours à venir. Ce qui pourrait donner lieu à des amendements au texte querellé. Quand bien même, par le passé, les parlementaires du parti au pouvoir ont toujours adopté les révisions constitutionnelles comme des lettres à la poste.

Quoiqu'il en soit, le débat actuel est, somme toute, normal. D'aucuns y voient un signe de la vitalité de notre système démocratique. D'autres, une forme de résistance aux dérives que pourrait contenir le nouveau texte.

**DÉBAT** • Dans tous les cas, aux yeux du porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nzé, "ni le camp de la majorité, ni celui de l'opposition ne veulent d'une monarchie au Gabon. Rien de tel n'a été décidé lors du Dialogue politique d'Angondjé". C'est à croire que les arguments des pourfendeurs de l'actuel projet de révision sont sans fondement. D'autant que le ministre d'Etat, ministre de la Communication s'est interrogé, hier, pour savoir "en quoi un régime présidentiel ne garantirait-il pas le respect des libertés et l'application de la démocratie dans un pays?".

De tout évidence, serait-on tenté de dire, les divergences actuelles s'inscrivent dans la lignée des controverses nées autour des précédentes modifications de la "Mère des lois". L'on a encore en mémoire, en effet, les passes d'armes entre les sénateurs, députés de l'opposition et de la majorité au cours du Parlement réuni en congrès, en décembre 2010. Alors président du groupe parlementaire des Forces du changement (GFC), Zacharie Myboto avait déjà refusé de

cautionner une révision qui consacrait la volonté de l'Exécutif de régner en maître absolu sans inquiétude aucune. Tandis que Luc Marat Abyla, à l'époque, président du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale, avait salué et

soutenu "une révision constitutionnelle qui participe de la volonté des gouvernants d'adapter la Loi fondamentale aux contingences nouvelles, mieux repositionner certains pouvoirs par rapport aux autres, permettre un meilleur

fonctionnement des pouvoirs publics, moderniser les institutions de la République (...)".

Ce scénario devrait se répéter lors du prochain congrès du Parlement, à ceci près que les intervenants ne seront plus tout à fait les mêmes.

J.K.M

Libreville/Gabon

**Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, on saisi différemment la portée des modifications à venir de la Loi fondamentale.**

A peine déposé au Parlement, le projet de révision de la Constitution provoque déjà des remous au sein de la classe politique nationale et même bien au-delà. Plusieurs extraits du texte circulent sur les réseaux sociaux tant et si bien que, au détour des conversations, chacun y va de son interprétation. Le week-end écoulé, le président de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, a mis son grain de sel en le qualifiant "de bouleversement total de l'équilibre des pouvoirs hérité du consensus de la Conférence nationale et consacré dans la Constitution de 1991, votée à l'unanimité par un Parlement à représentation presque égale". Non sans avoir dénoncé avec véhémence "la monarchisation de la République" et les "régressions démocratiques majeures" dont l'objectif, a-t-il clamé, "est de concentrer tous les pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat". Et de "changer le régime semi-présidentiel en cours en un régime présiden-

**Gabon Telecom**  
L'avenir vous appartient

**AVEC DUO, TOUT EST EN ILLIMITE!**

**-50%**  
• sur les frais d'installation  
• sur les 3 premiers mois

**INTERNET ADSL ILLIMITE + APPELS ILLIMITES + GRATUIT**

www.gabontelecom.ga / 16666 322